

REVUE DES RESULTATS DU PROCESSUS DE RENEGOCIATION DES CONTRATS MINIERS EN GUINEE

PROFIL DE L'ÉQUIPE

Le groupe d'étudiants (idéalement 5) est composé en priorité de profils de juristes et d'économistes, qui ont une capacité à lire et analyser les contrats miniers en Français et en Anglais. Des compétences en analyse de politiques publiques seront utiles pour pouvoir dégager les implications des dispositions juridiques contenues dans les contrats.

INSTITUTION PARTENAIRE

Natural Resource Governance Institute (NRGI) – Bureau de Guinée.
Immeuble AA (OSIWA) – Bloc des Professeurs, Dixinn BP 296 Conakry
www.resourcegovernance.org

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Hervé LADO, PhD.
Guinea Country Manager,

PRESENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

NRGI, anciennement Revenue Watch Institute (RWI), est un think tank indépendant basé à New York, 3e au ranking mondial des think-tanks en « Transparence et Bonne Gouvernance » selon le 2018 Global Go To Think Tank Index Report qui accompagne les gouvernements et les sociétés civiles dans la gouvernance des ressources extractives dans le monde. Son assistance technique s'appuie sur des expériences de terrain de ses équipes et sur des activités de recherches rigoureuses.

NRGI a été un ardent défenseur de la révision des contrats miniers en Guinée suite à l'élection du président Alpha Condé fin 2010, et après des décennies de gestion douteuse. Entre 2011 et 2016, RWI puis NRGI, a accompagné le gouvernement guinéen dans la création et l'accompagnement du Comité officiel chargé de réviser 18 contrats miniers signés sous des administrations et réglementations antérieures. Le processus de révision visait à harmoniser les anciens contrats avec le nouveau code minier du pays et à annuler les licences caractérisées par un net déséquilibre entre les droits accordés aux sociétés minières multinationales et les obligations incombant à l'État en cas d'annulation de licences entachées de corruption ou dont les investisseurs ne pouvaient remplir leurs obligations. Le processus d'examen s'est achevé en avril 2016, le comité a élaboré un rapport final et, au cours des années suivantes, le ministère des Mines et de la Géologie a poursuivi la mise en œuvre des recommandations du Comité et la publication des contrats renégociés. Trois ans après la fin des opérations de renégociation, il est important de revenir sur l'ensemble du processus, d'analyser ses résultats et de procéder à une évaluation en connaissance de cause de son impact.

Cette évaluation ex-post est importante pour la Guinée car, alors que le lancement du processus avait fait l'objet de discussions approfondies et avait suscité une controverse politique, il n'y a pas encore eu de véritable débat public sur ses résultats. Le processus de révision reposait sur les principes de transparence et de redevabilité. Le principe de transparence a été suivi tout le long, mais le principe de redevabilité n'est pas allé à son terme. Pour que les résultats du processus d'examen soient considérés comme légitimes et stables, ils doivent être correctement disséqués et compris par une masse critique de citoyens, d'acteurs politiques, d'ONG et de militants guinéens. Sur le plan opérationnel, une fiche de comparaison entre les contrats sera probablement un document de référence pour aider le gouvernement lors des négociations.

Enfin, l'expérience de la Guinée, dans la gestion d'un processus global de révision des contrats approfondi et transparent, est unique au monde et ses enseignements seraient utiles à de nombreux autres pays riches en ressources.

CONTENU PEDAGOGIQUE DU PROJET

La mission vise à produire un rapport qui sera le premier d'une série de travaux académiques évaluant les résultats du processus officiel d'examen des contrats miniers en Guinée sous différents angles : comparaisons juridiques des termes et conditions des contrats miniers, évaluation économique des changements suite aux renégociations, leçons tirées de la création et de la gestion du processus de révision des contrats, éventuellement de l'économie politique du pays, la dynamique de renégociation et l'impact de la volatilité des marchés des minéraux et de la crise Ebola sur l'effet de levier du processus d'examen.

Le premier rapport qui fait l'objet de la présente mission consiste en une comparaison sur la base de critères et dispositions qui seront fournis à l'équipe d'étudiants : obligations environnementales, contenu local, règles fiscales, restrictions sur le transfert d'actions, etc. Il s'agit d'identifier et d'analyser :

- L'évolution de chaque contrat suite au processus de révision
- Les similitudes et différences entre les nouveaux contrats issus du processus de révision, notamment diverses exemptions
- Les écarts entre les nouveaux contrats renégociés et les dispositions du code minier de 2011 amendé en 2013.

La principale source de données sera le site Web officiel géré par le ministère des Mines et de la Géologie, www.contratsminiersguinee.org, et qui héberge tous les contrats miniers anciens et nouveaux en Guinée, y compris annexes et avenants.

Le rapport sera élaboré et publié indépendamment par les étudiants, sous la direction du Country Manager de NRG I en Guinée, d'un avocat d'affaires international ayant suivi le processus de renégociation, et d'un universitaire juriste-fiscaliste.

En fonction de la qualité du rapport, il pourra être publié par NRG I et mis à la disposition des parties prenantes guinéennes, dont le gouvernement et la société civile, afin d'alimenter le débat public.

RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

Un rapport d'analyse sur l'évolution des contrats, les similitudes et différences entre les nouveaux contrats, et entre les nouveaux contrats et le code minier guinéen, rédigé en français.

Une fiche présentant cette comparaison de manière synthétique.

CALENDRIER DU PROJET

Septembre/octobre : Lancement du projet et validation de la méthodologie

Octobre/février : Recherches et analyses

Mars : Elaboration et validation du rapport et de la fiche

Avril : Publication du rapport

METHODOLOGIE

Une liste des critères et rubriques de comparaison dans les contrats sera fournie au démarrage à l'équipe d'étudiants, qui pourront l'amender le cas échéant.

Des travaux en libre accès comme [le rapport du gouvernement sur le processus de révision des contrats miniers](#) publié en 2018, ainsi que [l'étude comparative sur la Guinée et le Niger](#) réalisée en 2017 seront des références utiles. D'autres travaux internes de NRGi seront mis à la disposition de l'équipe. La source de données principale étant [la base de données officielle publique des contrats miniers en Guinée](#).

Il est attendu que l'équipe d'étudiants travaille de manière indépendante et coordonnée dans ses recherches et analyses. Les superviseurs se coordonneront pour jouer un rôle d'accompagnement, orienter vers les sources de données, répondre aux questions du groupe et le conseiller sur la méthodologie.

La méthodologie de travail sera validée avec l'équipe au démarrage.

L'un des superviseurs, basé à Paris, pourra physiquement rencontrer le groupe régulièrement, au moins une fois par mois, et des échanges à distance par email et par vidéoconférence pourront être organisés avec l'ensemble des superviseurs.

LOGISTIQUE

Les étudiants auront accès à la salle des Projets collectifs à Sciences Po, munie d'un ordinateur, d'un écran plasma, d'une imprimante et d'un téléphone.